



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

appareils téléphoniques

Question écrite n° 110115

Texte de la question

Face au développement de la géolocalisation, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) vient de lancer une campagne de sensibilisation afin de préserver la liberté de circuler librement et anonymement. C'est pourquoi M. Jean-Pierre Giran demande à M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, de bien vouloir lui faire connaître son sentiment sur les risques liés à la géolocalisation et s'il entend soutenir et relayer les actions de la CNIL en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110115

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5669

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)